

Département **AIN**
Arrondissement **BELLEY**
Canton **LAGNIEU**

COMMUNE DE BLYES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 5 octobre 2009

Nombre de Conseillers :

- en exercice 13
- présents 12
- votants 13

Objet :

COMPTE RENDU DE SEANCE

N° 1429

L'an deux mille neuf, le cinq octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Blyes s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur René DUSSERT, Maire.

Etaients présents : René DUSSERT, René SCHONARD, Sophie VALENTE, Danielle RAVASSEAU, Patricia PRESUTTO, Isabelle LAVIRON, Jérôme DOCHE, Bruno FIORI, Gérard PEYRONNET, Thierry GAILLARD, Françoise PELEGRIN, Stéphane NAGY.

Absent excusé : Denis ROBICHON (qui donne procuration à Sophie VALENTE)

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 181-11 du Code des Communes, a désigné le secrétaire de cette séance en la personne de Madame Sophie VALENTE.

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette séance a été affiché à la porte de la Mairie le 6 octobre 2009, que la convocation du Conseil avait été faite le 1^{er} octobre 2009

Le Maire,

I - RESTAURANT « Les Terrasses des Brottaux »

Le Maire informe le Conseil Municipal que le sujet ayant été débattu au conseil précédent, propose que l'on passe directement au vote de l'autorisation de signer la procuration concernant la vente du restaurant « les Terrasses des Brottaux ».

Abstentions : S. NAGY, J. DOCHE, P. PRESUTTO, D. RAVASSEAU -
Pour : R. DUSSERT, S. VALENTE, R. SCHONARD, D. ROBICHON, F. PELEGRIN, G. PEYRONNET, B. FIORI, I. LAVIRON, T. GAILLARD.

II - RETRAIT D'UNE DELEGATION

Le retrait de la délégation n°1 art. 2122-22 « D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux » a été demandé par 8 conseillers.

Le Maire propose de passer au vote :

Contre : F. PELEGRIN

Abstention : R. DUSSERT, R. SCHONARD, S. VALENTE, D. ROBICHON

Pour : D. RAVASSEAU, P. PRESUTTO, I. LAVIRON, J. DOCHE, B. FIORI, G. PEYRONNET, T. GAILLARD, S. NAGY

III - INDEMNITES DES ELUS

Il a été également demandé que l'indemnité du Maire soit ramenée de 31 à 17% de l'indice 1015, et de 8,25% à 6,60% pour les adjoints.

Le Maire propose de passer au vote :

Contre : F. PELEGRIN

Abstention : R. DUSSERT, R. SCHONARD, S. VALENTE, D. ROBICHON

Pour : D. RAVASSEAU, P. PRESUTTO, I. LAVIRON, J. DOCHE, B. FIORI, G. PEYRONNET, T. GAILLARD, S. NAGY

Le Maire, René DUSSERT